

ASSOCIATION
DES AMIS
DE L'UNIVERSITÉ
DE LIÈGE

7^{me} ANNÉE
Janvier 1935

RÉDACTION

M. PAUL HARSIN, 70, rue de JOIE, 70, LIÈGE

BULLETIN



TRIMESTRIEL

1935

H. VAILLANT-CARMANNE S. A., IMP. DE L'ACADÉMIE

4, PLACE SAINT-MICHEL, 4, LIÈGE

8282



SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE

Société Anonyme au capital de 125.000.000 de francs.

USINE A OUGRÉE (Belgique)

Téléphone :

Liège 328.80 et 308.90

Adresse télégr. :

Azote-Ougrée

Fabrication d'Ammoniaque Synthétique suivant les procédés G. Claude

Ammoniaque anhydre.

Solutions ammoniacales de 18 à 30° Baumé.

Sulfate d'ammoniaque, 20/21 % d'Azote.

Nitrate d'ammoniaque agricole S. B. A.

15,5 % d'Azote.

Nitrate de soude.

Engrais azotés et composés ammoniacaux
et nitriques.

Phosphate bicalcique.

Acides nitriques de toutes concentrations.

Nitrate d'ammoniaque pur pour explosifs.

Alcool méthylique (Méthanol) et dérivés.



Alcool éthylique et dérivés : Alcool absolu
et alcool extra-fin.

Acétone.

Solvants.

Ether sulfurique.

Hexaméthylène tétramine pharmaceutique et
technique.

Formol 30-40 %.

Trioxyméthylène.

Résines synthétiques et vernis spéciaux.

Produits agricoles insecticides, fongicides
et herbicides.



Le monopole de la vente des produits de la Société Belge de l'Azote est confié à la

Société Commerciale de Belgique, S. A., à Ougrée

Adresse télégr. : Socobelge-Ougrée

Téléphone : Liège 308.30

L'adhésion aux Amis de l'Université de Liège peut
se faire par simple virement au compte de chèques
postaux de l'Association des Amis de l'Université
(136, Boulevard de la Sauvenière, Liège), n° 150713.

Membres protecteurs 1000 francs

Membres effectifs 100 francs

Membres adhérents 20 francs

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

BULLETIN TRIMESTRIEL

Editorial

Faisant écho à l'inquiétude qui s'est emparée de beaucoup d'esprits à la vue de l'accroissement récent et singulièrement rapide du nombre des diplômés universitaires sans emploi, M. A. L. Corin nous expose les mesures que vient de prendre l'Allemagne pour enrayer le chômage intellectuel et pour limiter l'accès aux études supérieures. On lira avec intérêt ce qu'une expérience tentée en 1934 en Saxe a permis de constater sur les possibilités délicates de la détermination des capacités individuelles et de l'aptitude aux études universitaires chez des jeunes gens de 18 à 20 ans.

M. Philippart souligne l'importance de la récente création de l'Institut d'Histoire des Sciences et des Techniques de l'Université de Paris. Il montre les horizons féconds d'une initiative qui s'efforce d'établir la synthèse entre les disciplines philosophiques, historiques et purement scientifiques et détaille le programme de ce nouveau foyer de recherches.

Notre chronique signale ensuite les dernières nominations, promotions, distinctions et donne la liste des dissertations doctorales de nos Facultés des Sciences et de Philosophie et Lettres (1934).

LA RÉDACTION.

L'offensive de l'Allemagne contre l'inflation universitaire

Je dédie ces pages à la Fondation Universitaire de Belgique.

Dans beaucoup de pays, la ruée vers les études supérieures pose un des problèmes les plus angoissants de l'heure actuelle. Elle menace de provoquer une rupture d'équilibre entre les divers facteurs sociaux, et c'est donc, à tout prendre, l'avenir même des nations qui se joue.

Dans un Etat bien organisé, comme dans un corps sain, il doit exister une harmonie entre les diverses fonctions, il doit y avoir proportion entre les divers organes. Or l'attraction, exercée par les études universitaires nous menace d'un afflux d'énergie vers les fonctions intellectuelles au détriment des activités d'autre ordre, d'une hypertrophie des professions libérales au détriment des métiers plus pratiques. Une partie de cette énergie excessive serait condamnée à rester inemployée, il est à craindre qu'elle se refuserait à être transformée en énergie d'autre nature, et on aurait des Etats, des pays de conformation monstrueuse, on pourrait dire hydrocéphale.

D'aucuns protestent : ce serait une erreur de croire qu'une participation d'un plus grand nombre à la formation universitaire doit nécessairement entraîner l'hypertrophie de la partie de la nation qui devrait, numériquement, toujours

rester minorité. Pour ne pas entrer dans une discussion sur la signification du mot « universitaire », concédons que « théoriquement », une culture plus grande ne pourrait être que profitable aux travailleurs de la terre et du fer. Mais à deux conditions : il faudrait abattre la cloison étanche, ou peu s'en faut, qui sépare l'universitaire du travailleur manuel et semi-intellectuel ; et l'exemple du *working-student* américain nous montre dans quel sens il serait possible de faire aller de pair la formation « scientifique » (?) et pratique ; cette hybridation peut faire jeu d'écluse, mais si elle peut faciliter le trafic en direction d'aval, on peut craindre qu'elle ne se montre inefficace pour passer à un niveau supérieur. Il faudrait surtout une révolution dans la mentalité des hommes d'aujourd'hui ; il faudrait supprimer le préjugé de la précellence des professions libérales et le discrédit des métiers manuels et pratiques ; il faudrait en arriver à considérer les activités des unes et des autres comme de valeur égale, quoique de nature diverse, voir dans l'homme de science ou de savoir et dans l'homme d'action ou de savoir-faire, dans le travailleur du cerveau et dans celui du poing, des citoyens également utiles et nécessaires au bien commun, encore que leur activité s'exerce sur des plans différents.

Souhait pieux, mais utopique, et qui par sa négation, au moins apparente, d'une élite sociale, intellectuelle, pourrait mener à un lamentable nivellement. Pourtant, si la réaction contre l'intellectualisme outrancier, exclusif, du siècle passé entraîne à nier l'excellence transcendante d'une élite de la pensée, elle ne va pas jusqu'à vouloir abolir toute élite, quelle qu'elle soit ; ne peut-on se former l'image d'une classe de dirigeants que ne déterminerait pas la vigueur de l'intelligence, mais plutôt la vertu du caractère ?

Quoi qu'il en soit, il semble devenir de jour en jour

plus urgent d'étudier le problème que nous avons énoncé, et de tâcher de le résoudre.

La réalité de l'inflation universitaire

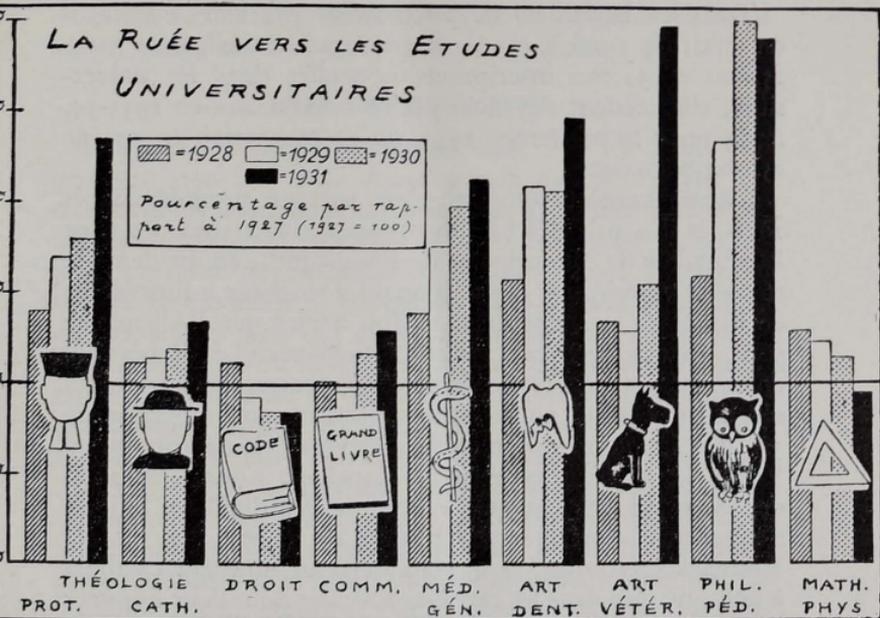
S'il a pu se trouver quelqu'un pour nier qu'il y ait pléthore d'intellectuels dans notre Belgique, on ne le conteste pas pour d'autres pays; M. Charléty, recteur de l'Université de Paris, s'inquiétait naguère de l'avenir de tant de jeunes gens qui font des études supérieures — ils sont plus de 35.000, rien qu'à Paris. Mais c'est surtout l'Allemagne d'après-guerre qui semble atteinte, plus que tout autre pays, du mal que nous dénonçons; c'est là qu'on a poussé les premiers cris d'alarme, et c'est là aussi qu'on vient d'engager résolument la lutte.

Voyez à la page suivante un diagramme, publié par le *Journal de Weimar* du 29 mars 1932, qui illustre l'accroissement du nombre des étudiants dans les différentes facultés, pendant les années 1927 à 1931, sur la base de la situation en 1927 (1927 = 100).

Puis voici des chiffres qui permettent une comparaison entre la situation en 1914 et en 1930 :

	1914	1930	Accroissement
Universités	59.000	99.500	69%
Écoles techniques.	12.800	23.700	85%
Total, y compris les autres écoles supé- rieures	79.000	130.000	64%

Pour donner leur signification réelle à ces statistiques, il faudrait évidemment tenir compte de deux facteurs qu'on a négligés en les établissant; je veux dire la population relative du Reich et le nombre respectif des naissances en ces années; et il faudrait réduire les nombres donnés



en pour-cents par rapport à ces deux éléments. Mais, telles qu'elles, les statistiques fournissent des indications suffisantes pour nous convaincre de l'existence du problème. Voici du reste d'autres chiffres, avec leur importance relative à la natalité :

En 1900, environ 8000 jeunes gens obtinrent leur diplôme de bachelier, ce qui représentait à peu près 1% du nombre de naissances en cette même année; en 1932, 43.000 environ réussirent leur baccalauréat, c'est-à-dire plus de 5% du nombre des nouveau-nés de cette année; au printemps 1933, il y avait encore environ 40.000 bacheliers frais émoulus, et il s'agit déjà d'une « classe » née dans une année de guerre.

Tous les bacheliers ne poursuivent pas leurs études, il est vrai; de 1926 à 1932, on a compté annuellement entre 25.000 et 31.000 inscriptions nouvelles dans les universités; elles étaient devenues moins nombreuses en 1933-34, mais, pour le printemps 1934, on en escomptait encore de 25.000 à 30.000.

L'accroissement anormal s'est surtout produit depuis 1926, et il a pris dès lors des proportions alarmantes dans les Facultés de Médecine et de Philosophie, en art dentaire et en art vétérinaire. Il y a donc un « stockage » formidable de diplômés universitaires; si l'on admet que l'Allemagne peut nourrir environ 250.000 intellectuels diplômés des universités et des autres écoles supérieures, et que chacun d'entre eux reste en fonctions pendant une moyenne de 35 ans, la demande annuelle s'élèverait à environ 7150. Voyez les chiffres ci-dessus et concluez. Considérez aussi que Sikorski estimait que le nombre des diplômés universitaires sans emploi serait en 1934 de 90.000, que d'après Hartnacke, en 1933, il y avait déjà un nouveau candidat à une situation dans les carrières libérales pour deux hommes exerçant une profession de cette espèce, et qu'en janvier 1933, la *Gazette de Francfort* publiait deux articles de R. Blüher intitulés : 140.000 universitaires en surnombre ! Le « stock » suffisait donc pour une consommation de 12 à 20 années, et tous les ans, il venait encore se grossir d'un nombre au moins triple de celui de la demande normale.

Il y avait de quoi s'alarmer ! Considérez qu'il s'agit de l'élite de la nation, des plus capables, des meilleurs, qui ont fait leurs études au prix de lourds sacrifices de peine et d'argent parfois, et qu'il est absolument certain que la plupart d'entre eux ne trouveront jamais une situation qui leur permette de vivre et surtout de fonder une famille, qu'une grande partie de ces éléments les plus précieux de la population sont donc condamnés à disparaître sans

descendance, et vous comprendrez qu'un ministre allemand ait pu parler du lent suicide de son peuple.

Les causes du mal

Essayons de diagnostiquer les causes de ce mal. Une première cause est sans doute que la *carrière d'officier* est ouverte à un nombre moindre de « fils de famille ». L'armée allemande comptait quelque 25.000 officiers en temps de paix. Le traité de Versailles en accorde 4000 à l'armée de terre, 1500 à la marine. Quelques-uns des officiers démobilisés ou des jeunes gens qui auraient normalement embrassé la carrière militaire ou navale, auront pu s'employer à l'exploitation des domaines de leurs pères; d'autres auront trouvé une situation dans le commerce et l'industrie grâce à leurs relations et à leurs noms, enlevant d'ailleurs de la sorte leur gagne-pain à d'autres; mais le plus grand nombre, qui n'étaient pas propriétaires, ou dont les terres étaient lourdement grevées d'hypothèques en raison de la guerre et de ses suites, ceux qui n'étaient que peu fortunés ou que les emprunts de guerre et l'inflation avaient ruinés, quelles perspectives d'avenir pouvaient-ils entrevoir devant eux, s'ils ne voulaient déchoir trop bas, sinon celles des professions libérales?

L'affairement fiévreux des années d'inflation avait pu procurer l'une ou l'autre occupation à certains officiers de carrière démobilisés, aux autres démobilisés aussi, qui avaient achevé leurs études, mais n'avaient point encore de situation à la fin de la guerre; les vocations militaires que la Reichswehr ne pouvait pas absorber ont pu trouver un exutoire dans les corps francs de l'après-guerre, puis dans les troupes hitlériennes. Mais tout cela ne pouvait nourrir son homme que passagèrement; ce n'étaient là que des expédients, plutôt que des solutions d'un problème social d'une gravité extrême.

En pour-cents, l'apport de cette classe de citoyens à la population universitaire, n'est pourtant pas très considérable, semble-t-il; les fils d'officiers et ceux de grands propriétaires terriens ne constituaient en 1933-34 qu'environ 1% du nombre total des étudiants. Il est vrai que les fonctionnaires supérieurs, qui donnaient jadis volontiers leurs fils à l'armée, en fournissaient 16%.

Certainement la *crise économique* a été une autre cause de la ruée vers l'enseignement supérieur. Des dizaines de milliers de jeunes gens sont allés à l'université uniquement par désœuvrement, dans l'idée qu'il valait encore mieux élargir leurs connaissances que de ne rien faire du tout. Quand l'industrie et le commerce, par suite d'une rationalisation folle et d'une spéculation ruineuse, jetaient dans la rue des employés expérimentés et vieillis dans le dévouement aux intérêts de leurs patrons, quel espoir les jeunes, inconnus et novices, pouvaient-ils avoir de se faire embaucher dans des affaires qui allaient se rétrécissant de jour en jour comme la Peau de Chagrin de Balzac ?

Pour les rares places disponibles, les employeurs eurent un choix de plus en plus grand de candidats; tout naturellement, ils furent amenés à choisir les plus qualifiés et notamment ceux qui avaient les connaissances les plus abondantes, en vertu de ce mirage de l'instruction dont se laissaient éblouir les Allemands, plus que tout autre peuple. Et ainsi l'habitude s'établit d'exiger le diplôme de fin d'études, là où jadis il suffisait d'avoir le certificat de mi-maturité, encore que l'emploi ne dût aucunement profiter des connaissances du nouvel employé en grec, en chimie ou en botanique. Ainsi s'explique ce phénomène : tandis que le nombre des élèves fréquentant les écoles secondaires de Prusse s'est accru de 250% au cours de ces dernières trente années, le nombre des bacheliers, lui, a triplé. Quand, à leur tour, les bacheliers furent devenus trop nombreux,

on fit une nouvelle surenchère. On augmentait donc, de si peu que ce fût, les rares chances qu'on avait de trouver une occupation, en exhibant des titres universitaires. Tout le monde voulut en posséder, fût-ce au prix d'efforts et de sacrifices inhumains, dût-on se faire balayeur de rue pour gagner sa maigre pitance, en même temps qu'on se préparait tant bien que mal aux examens d'Etat.

La cause première du mal, certains sont tentés de la voir dans la *démocratisation* croissante de l'*instruction*, qui parut s'étendre à l'enseignement universitaire après la grande guerre. Or la révolution de novembre avait travaillé à cette démocratisation, notamment en prévoyant des examens spéciaux pour mieux doués, et en créant l'École de Complément (*Aufbauschule*), qui permettait aux enfants d'ouvriers et de petits employés ayant achevé le cycle complet des études primaires, de faire leurs humanités en six ans au lieu de neuf. Mais l'accroissement en nombre d'étudiants qui est résulté de ces réformes est minime; en fait, le prolétariat ouvrier ne fournit qu'un contingent tout à fait insignifiant à l'enseignement supérieur. Sur 101.000 étudiants qu'on comptait pendant le semestre d'hiver 1933-34, on en a examiné environ 82.000 du point de vue de leurs origines sociales entre autres, et il est apparu que 3% seulement sortaient du milieu ouvrier.

C'est plutôt dans les classes moyennes que l'aspiration à se hausser d'un cran, ou de deux, dans l'échelle sociale semble s'être répandue plus qu'elle ne l'était déjà. La même enquête a révélé que 31% des 82.000 étudiants provenaient de familles d'employés moyens des administrations publiques, que 19% appartenaient aux milieux du commerce, des arts et métiers; que 7,6% avaient comme pères des employés subalternes (c'est-à-dire non dirigeants) d'administrations privées; à quoi il faudrait encore ajouter un petit pour-

centage de fils d'employés subalternes des administrations publiques.

Cette tendance à s'élever dans le rang social est favorisée par la *limitation* toujours plus inquiétante ⁽¹⁾ du nombre d'enfants dans les familles de bourgeois moyens, ou plutôt elle incite un nombre toujours croissant de ces familles à limiter le nombre de leurs enfants. Sous la séduction du mirage de l'instruction, le désir bien naturel des parents d'aplanir pour leurs enfants le chemin de la vie, de bien les préparer à leur métier, de les armer au mieux en vue de la lutte pour la vie, se transforme en l'ambition de faire d'eux « quelque chose de mieux » qu'eux-mêmes. Mais pour pouvoir envoyer un enfant à l'école supérieure et si possible à l'université, il fallait qu'il n'en vînt pas un second, un troisième, un quatrième.

Ainsi l'inflation universitaire est en relation étroite avec la dénatalité. On sait que la natalité était tombée en Allemagne au-dessous de celle de la France; le pourcentage des naissances en proportion de la population était réduit au quart environ de ce qu'il avait été en 1880. Or presque la moitié des étudiants proviennent de familles d'un ou deux enfants, exactement 48%, et 22 autres pour-cents sont issus de familles de trois enfants, 30% seulement de familles comptant quatre enfants ou davantage.

Si, dans les diverses couches sociales, nous considérons le pourcentage de familles nombreuses (quatre enfants ou plus) fournissant des recrues à l'enseignement supérieur, voici ce que nous constatons : parmi les étudiants issus des travailleurs de la terre (propriétaires, fermiers, etc.), 62 à 57% appartiennent à des familles nombreuses; chez les fonctionnaires supérieurs, le chiffre correspondant est de 35%; chez les ouvriers, il est de 32%. Chez les employés

(1) Jusqu'en 1934.

subalternes des administrations privées, les familles nombreuses ne figurent dans le nombre total que pour 20 % ; chez les commerçants, artisans, etc., pour 22 % ; chez les fonctionnaires moyens, pour 24 %.

La limitation des enfants en vue d'une meilleure instruction n'est donc pas un « privilège » des classes supérieures ; au contraire, les familles d'employés moyens, qui fournissent 31 % des étudiants, sont, pour 76 %, pauvres en enfants (d'un à trois enfants) (1).

Une diminution aussi massive du nombre d'enfants a dû évidemment avoir sa répercussion sur l'économie de l'Allemagne. Il suffit de penser au nombre de costumes, de nouvelles habitations, de nouvelles écoles, de jurets, etc., dont auraient eu besoin tous ces enfants non-nés, pour se rendre compte que cette diminution considérable de consommation de biens de toute espèce devait entraîner une diminution correspondante de production, et par conséquent du chômage dans l'industrie et le commerce. Mais il en résulte tout aussi clairement des conséquences dans le domaine des professions libérales : figurez-vous ce qu'un million d'enfants en plus représenteraient d'activité pour les médecins, les pharmaciens, les instituteurs et les professeurs. On a calculé que, de 1933 à 1939, plus de 20.000 classes se videraient, parce qu'il n'y aura plus d'enfants pour les remplir ; et si la dénatalité devait persister, il faudrait en supprimer 60.000 d'ici à l'année 1950. La dénatalité a donc comme conséquence de diminuer le nombre des situations dans les carrières libérales, et cependant cette limitation voulue du nombre d'enfants avait pour but d'ouvrir ces professions à un plus grand nombre ;

(1) « Pauvres en enfants », parce que, pour maintenir le chiffre de la population d'un pays, il faut que chaque couple ait, en moyenne, 3,4 enfants.

l'épicier ou le mercier, s'il avait eu quatre enfants, n'aurait pu en faire que des merciers ou des épiciers; il n'a voulu en avoir qu'un, pour pouvoir en faire un prêtre, un professeur, un avocat, un dentiste. Ainsi, tandis que les candidats se multiplient, les possibilités d'emploi deviennent moindres. En 1900, lorsqu'il y avait environ 8000 bacheliers, on comptait quelque 2 millions de nouveau-nés : 250 naissances pour un diplôme de maturité; en 1932, alors qu'il y avait 43.000 jeunes gens ayant achevé leurs études secondaires, il naissait moins de 950.000 enfants : pour un diplôme de sortie, il n'y avait plus que 22 berceaux.

De ce point de vue social, il faut encore mentionner l'accroissement stupéfiant du nombre d'étudiantes : de 3600 qu'elles étaient en 1914, elles étaient devenues 18.200 en 1933, c'est-à-dire cinq fois plus nombreuses.

A côté de l'engorgement des professions libérales, trouble de l'organisme social tout entier, cette ruée vers les universités a eu une conséquence fâcheuse pour la santé de l'enseignement supérieur en particulier. Il est bien évident que celui-ci s'effarouche devant la masse; si les grandes conférences peuvent être une commodité pour l'étudiant avide de se mettre au courant des acquisitions de la science, et un agrément, lorsque le professeur est éloquent, elles n'ont rien de proprement universitaire; ce qui est essentiel à l'université, c'est le travail de séminaire ou de laboratoire, qui exige la collaboration effective et intime du maître et d'un nombre réduit de disciples.

La lutte contre le mal

A l'égard de ce péril, on peut adopter une triple attitude.

1^o Ne rien faire et attendre que le temps arrange les choses, que l'homme s'adapte aux faits : il faudra bien qu'il finisse par se rendre compte que les débouchés ouverts

aux diplômés universitaires sont rares, et il se résignera alors à chercher son gagne-pain par d'autres voies. Mais il faut du temps à l'homme pour renoncer à ses rêves, et dans l'entretemps il y aura des victimes, beaucoup de victimes. Expédient cruel.

2^o Nommer des professeurs adjoints chargés de guider les travaux de séminaire et de laboratoire sous la haute conduite du professeur en titre; c'est ce qu'on a fait en Allemagne, notamment pour les « proséminaires »; mais la mesure s'est avérée insuffisante; le corps professoral est surchargé au point que les plus talentueux et les plus consciencieux des maîtres sont dans l'impossibilité de se livrer à des recherches personnelles. Et puis si l'on peut ainsi enrayer l'abaissement du niveau des études universitaires, ces mesures ne résolvent pas le grave problème social causé par le surnombre de diplômés.

3^o Il est une troisième attitude possible : limiter l'influx des masses à l'université, rendre plus stricte la sélection au bout des études secondaires, et, si possible, déjà avant. C'est le seul moyen efficace à la fois de sauver l'enseignement universitaire et d'empêcher la formation et l'extension du prolétariat intellectuel, excroissance de l'organisme national, qui peut se muer en cancer et vicier le suc même de sa vie.

C'est celui auquel le gouvernement allemand s'est décidé à avoir recours.

Le 25 avril 1933, il promulga la Loi contre l'Encombrement des Ecoles Supérieures et leur Envahissement par des Eléments de Race Etrangère (lisez par les Juifs).

Voici ce qu'elle ordonnait :

§ 1. — *Dans toutes les écoles autres que les écoles obligatoires et dans toutes les écoles supérieures (c'est-à-dire les universités et établissements d'instruction supérieure), le nombre des écoliers et des étudiants sera limité de telle sorte qu'une formation solide*

leur soit assurée et qu'il soit pourvu aux besoins des diverses professions.

§ 2. — Les gouvernements des pays fixeront, au début de chaque année scolaire, le nombre d'écoliers nouveaux que chaque école, et le nombre d'étudiants nouveaux que chaque faculté pourra admettre.

§ 3. — Dans les catégories d'écoles et dans les facultés où la disproportion entre le nombre des élèves et les besoins des professions est particulièrement forte, on réduira dès le cours de l'année scolaire 1933 le nombre des élèves déjà admis, en vue de rétablir une proportion plus adéquate, dans la mesure où cela sera possible sans commettre d'excessives duretés.

§ 4. — Pour les admissions nouvelles, on veillera à ce que le nombre des ressortissants du Reich qui ne sont pas d'extraction aryenne (dans le sens défini par la loi du 7 avril 1933 sur la Restauration du Fonctionnarisme Professionnel), ne dépasse point, par rapport au nombre total des élèves de chaque école et de chaque faculté, la part des Non-Aryens dans la population du Reich. Le pourcentage est fixé d'une façon unitaire pour tout le territoire de l'Empire (1,5 %).

Ce dernier paragraphe fut confirmé par un arrêté du ministre prussien, daté du 8 mai de la même année. Cette restriction du nombre des Juifs admis aux études supérieures devait déjà entraîner une diminution considérable du nombre total des étudiants; insuffisante pourtant, si l'on voulait vraiment opérer une déflation universitaire. Il fallait des réductions plus radicales.

La Première Ordonnance en vue de l'application de la loi du 25 avril contenait entre autres la disposition suivante :

Le ministre de l'intérieur du Reich peut fixer des indices généraux en vue de la limitation du nombre des écoliers et des étudiants.

C'est ce qu'il fit pour l'année 1934, par un arrêté du 28 décembre 1933; **des quarante mille élèves ayant terminé avec succès leurs études secondaires, 15.000 seulement (les 3/8) devaient recevoir un certificat d'aptitude aux études supérieures.**

L'arrêté posait à la délivrance de ce certificat des *conditions* inspirées par l'idée nationale-socialiste de subordonner la formation purement intellectuelle à la valeur du caractère et aussi par la Loi sur les moyens à prendre pour prévenir l'existence d'une jeune génération héréditairement tarée; en conséquence on ne devait pas seulement tenir compte des aptitudes intellectuelles des candidats, mais aussi de leurs *aptitudes physiques*, puis de la *valeur de leur caractère* et enfin — c'était à prévoir — de la confiance qu'on pouvait avoir dans leurs *sentiments nationaux* (1).

Dans les pays où les futurs instituteurs doivent avoir achevé des études secondaires, le nombre fixé pouvait s'augmenter d'autant d'unités que ces pays auraient décidé d'admettre d'élèves dans les séminaires au cours de l'année.

Enfin, **le nombre des bachelières admises aux études universitaires** n'était pas fixé, mais il **ne pourrait** en aucun cas dépasser, dans chacun des pays, **10 % du nombre total.**

De cette dernière disposition devait résulter une diminution considérable; en effet, en 1931, on avait compté 19.700 étudiantes sur une population universitaire totale

(1) On peut s'irriter de ce nationalisme. Mais qu'on veuille bien ne pas perdre de vue qu'un vent tout pareil souffie sur la Belgique. Un de nos ministres de l'Instruction Publique n'a-t-il pas menacé de révoquer des professeurs d'université pour des motifs semblables? A l'Université de Liège, pour autant que je sache, *deux* voix seulement se sont élevées contre la circulaire nationaliste et comminatoire, au nom de la liberté de l'enseignement supérieur. Et ces deux protestations n'ont jamais été plus loin que le bureau de M. le Recteur, si je suis bien informé.

de 123.000, soit donc **plus de 16%**, en été 1933, 18.035 sur un total de 115.722, soit **15,5%**.

Les 15.000 bacheliers admissibles aux études supérieures étaient répartis comme suit sur les différents pays :

Prusse	8984
Bavière	1670
Saxe	1339
Wurtemberg	611
Bade	574
Thuringe	390
Hesse	340
Hambourg	398
Mecklembourg	172
Oldenbourg	122
Brunsvick.....	122
Anhalt	87
Brême	105
Lippe	40
Lübeck	34
Schaumbourg-Lippe	12

Ces nombres ont été calculés sur la base du chiffre et de la densité de la population de chacun des Etats.

On ne s'attendait pas à ce que le nombre-limite fût atteint; de tout temps un certain pourcentage de bacheliers renonçaient à poursuivre leurs études.

Au reste, on prévoyait alors déjà des réductions plus importantes encore dans les années suivantes, si le besoin s'en faisait sentir; en même temps, on s'attendait à voir s'abaisser le nombre des candidats-étudiants universitaires par la réduction du nombre des élèves des écoles secondaires qui seraient autorisés à poursuivre leurs études après la Deuxième Inférieure (Untersekunda) jusqu'à l'achèvement de leurs humanités, si bien que, dans un avenir prochain,

il ne serait plus nécessaire d'intervenir au moment de l'entrée à l'université.

Il eût été absurde et injuste de fixer de façon mécanique le nombre d'élèves que chaque établissement pourrait envoyer aux écoles supérieures, en se basant par exemple sur une moyenne, calculée mathématiquement, des cotes obtenues pendant l'année. Mais encore fallait-il procéder de façon ou d'autre. L'arrêté laissait à chaque pays le soin de répartir le nombre total qui lui était attribué sur les divers établissements, ou bien de mettre les commissions de contrôle à même de réaliser un juste équilibre entre ceux-ci, les laissant disposer d'une part réservée à chacun d'eux.

Chacun des pays avait donc à répartir la cote qui lui était attribuée sur un nombre plus ou moins grand d'établissements de nature diverse : gymnases (humanités gréco-latines), gymnases professionnels (humanités latines-scientifiques), écoles dites réales (humanités modernes), écoles supérieures allemandes (humanités allemandes), écoles complémentaires (humanités réduites). Cette diversité de types d'écoles constituait une première difficulté dans le travail de sélection; puis, on savait par expérience que les divers établissements diffèrent grandement les uns des autres quant aux exigences et aux mesures de valeur. On aurait pu constituer un jury, devant lequel tous les bacheliers auraient subi un examen, le même pour tous. Mais s'il était conçu selon la formule traditionnelle et visait à contrôler la quantité de connaissances acquises, cette unité était bien difficile, sinon impossible à réaliser, en raison du programme différent des divers types d'établissement; ensuite on aurait été à l'encontre du principe d'équité suivant lequel un examen de cette espèce doit être subi devant les professeurs qui ont enseigné les matières, et apprécié par eux; le résultat en aurait trop dépendu des hasards des interrogations.

Or en Saxe, on imagina une méthode nouvelle d'éliminer les inaptes ou les moins aptes aux études universitaires; son inventeur est le Dr. Erich Wohlfahrt.

Les épreuves psychologiques auxquelles il soumet les bacheliers, ne visent pas à un jugement sur les individus, mais sur le niveau intellectuel des classes. La sélection des individus continue à se faire par l'école sur les mêmes bases qu'autrefois; avec cette restriction que le directeur d'école, chef responsable, aura à tenir compte dans son choix du caractère et des sentiments nationaux des candidats, comme le veut l'ordonnance du 26 décembre 1933. Le concours nouveau, préalable, a pour but de fixer la quote-part de chaque rhétorique dans le nombre total de 1339 futurs étudiants attribué au pays saxon; chacun des 2460 bacheliers saxons de 1933 que cette épreuve classe parmi les 1339 meilleurs, ne s'assure donc pas une place parmi cette élite admissible aux études universitaires pour lui-même, mais pour sa classe. Le jury décidera par exemple que tel établissement pourra envoyer 15 de ses 25 bacheliers dans les universités ou écoles assimilées; mais la désignation nominative de ces 15 privilégiés se fera à la suite des épreuves ordinaires du baccalauréat; elle dépendra aussi du jugement porté par le directeur sur la personnalité, le caractère et le patriotisme ou le civisme de chacun des bacheliers. En fait, dans 70% des cas, ceux qui avaient été classés comme les meilleurs par le Jury de l'épreuve de maturité ont reçu le certificat d'admissibilité aux études supérieures; dans 23% des cas seulement, il y a eu divergence. Il convient de noter aussi que dans la répartition du chiffre attribué à la Saxe sur les divers établissements, on a tenu compte de l'intention du récipiendaire d'aborder les études supérieures ou non; ceci pour éviter une réduction trop considérable de la part attribuée à la Saxe, qui eût constitué une injustice à l'égard de ce pays.

L'appréciation de la maturité physique, du caractère et des sentiments nationaux est laissée au chef d'établissement, conseillé par ses professeurs; l'examen préalable ne peut donc être en principe qu'une épreuve des capacités intellectuelles. Mais comme il est le même pour les élèves d'écoles de type très différent, il ne peut pas porter sur un programme déterminé de matières; il n'a pas pour but d'estimer la quantité de savoir scolaire, la somme des connaissances acquises à l'école, mais bien la capacité du bachelier d'utiliser un fonds de connaissances générales, relativement simples et en tout cas indépendantes de sa préparation spéciale; il veut porter un jugement sur la formation de sa faculté de penser. Il ne suffira donc pas qu'on ait retenu de mémoire une foule de choses, parfois sans bien les comprendre; mais il faudra faire la preuve que ce savoir a été digéré et assimilé à la substance même de l'esprit, qu'il a enrichi la vitalité intellectuelle, que l'élève est à même d'en faire une application intelligente, que l'esprit n'en a pas seulement été nourri, mais fécondé, et qu'il est capable de s'en servir pour produire, pour créer des connaissances nouvelles. Ce n'est pas assez d'une certaine maniabilité, d'une certaine souplesse, d'une certaine virtuosité purement formelles de l'intelligence; il s'agit d'atteindre le processus même de la pensée, de déterminer la productivité intellectuelle de l'élève, de sélectionner les plus aptes au travail scientifique, qui exige plus que de la réceptivité et de l'adresse à jongler avec des faits et des notions acquis. Et par ailleurs, répétons-le, il ne peut être question d'établir si le récipiendaire est plus ou moins qualifié pour telle profession libérale déterminée.

Ce sont des considérations de ce genre qui ont guidé le Dr. Erich Wohlfahrt dans la recherche de sa méthode nouvelle de triage des aspirants à l'université.

Sa mise en pratique en Saxe a comporté trois épreuves, la première d'une durée de 100 minutes, les deux autres de

120 minutes. Il y a eu en tout 14 groupes de questions : 5 + 4 + 5. L'ordre dans lequel celles-ci ont été posées a été établi de façon à répartir l'effort également sur les trois épreuves et à assurer une certaine variété dans chacune d'elles. Mais elles se laissent grouper systématiquement, si l'on considère leur portée et les intentions de leur auteur. Celui-ci a eu, en effet, l'ambition de dresser un plan de campagne complet pour saisir la personnalité tout entière du récipiendaire par ses côtés les plus divers, pour « en faire le tour », comme il dit. Mais il va de soi que rien de ces intentions n'était révélé aux candidats.

Une première série de questions étaient conçues de façon à mesurer la **lucidité et la pénétration de la pensée**, sa vertu logique, sa sûreté dans la déduction, etc.

Il s'agissait par exemple de déceler les paralogismes d'un raisonnement comme celui-ci :

*Tous les corps également pesants tombent avec la même vitesse.
Or le fer et le papier tombent avec la même vitesse.
Donc le fer et le papier sont également lourds. (I. 3, 9) (1).*

On s'adressait ici aux facultés purement formelles de l'entendement; on voulait éprouver la capacité de l'élève à saisir des rapports abstraits.

Une deuxième série de questions l'introduisait dans le monde de l'expérience; elles demandaient l'explication de certains phénomènes physiques, et exigeaient donc qu'on fit l'application de « lois » naturelles à des faits d'expérience :

Pourquoi, questionnait-on par exemple, éprouvons-nous une sensation de fraîcheur lorsque, par une chaude journée d'été, nous

(1) Ces chiffres sont ceux de l'examen, du groupe de questions, de la question : premier examen, troisième groupe de questions, neuvième question.

faisons tourner, dans une chambre fermée, un ventilateur de table ?
(I. 4, 14).

L'application qu'on devait faire ici des connaissances qu'on possédait en sciences naturelles (en physique), n'était encore que purement intellectuelle. Certains problèmes posés exigeaient par contre qu'on sût les utiliser pour des buts pratiques, techniques; tel celui-ci :

Quelles conditions techniques doivent être remplies pour qu'un sous-marin puisse plonger, naviguer sous l'eau et revenir à la surface ? (III. 11, 30).

Un quatrième groupe de questions devait montrer si l'élève était capable d'interpréter un diagramme, de comprendre des faits notés par des moyens graphiques, d'établir des rapports raisonnables entre des courbes, d'en tirer des conclusions particulières et générales, etc. (le graphique représentait le *développement de l'enseignement moyen et supérieur en Saxe de 1925 à 1932* : II, 6, 18); ou s'il était à même de grouper selon un principe unique, de façon intelligente, un certain nombre d'objets nommés dans l'ordre alphabétique (il s'agissait en l'occurrence de 25 *objets de ménage*).

Une seconde catégorie de questions visaient à déterminer **le degré de richesse et de vivacité du monde des représentations** de l'élève.

Tandis que les solutions des questions de tantôt étaient exactes ou erronées, ici les réponses ne pouvaient être qualifiées que de superficielles ou profondes, substantielles ou pauvres. Les questions étaient faites pour exciter, stimuler, mettre en branle les facultés de représentation et d'association. Suivant ses dons et ses dispositions propres, le candidat devait les concevoir et y répondre de façon plus ou moins ample.

On commence par l'inviter à définir une série de concepts, concrets d'abord, puis abstraits et de plus en plus susceptibles d'une interprétation subjective et d'un jugement de valeur, et par conséquent révélatrices de l'individualité de chacun (*véhicule* : I. 1, 3; *parure* : I. 1, 1; *mesurer* : I. 1, 2; *science* : I. 2, 6; *personnalité* : I. 2, 8; *peuple* : I. 2, 7).

Voici maintenant deux problèmes d'économie politique; problèmes d'actualité, mais qui n'ont pas encore reçu de solution dogmatique; les élèves étaient invités à exposer les arguments pour et contre, de façon objective; on ne leur demandait pas d'opter entre l'une ou l'autre solution possible, on ne leur demandait pas de trancher; mais s'ils n'avaient pas à prendre position, il est certain que leurs réponses devaient permettre une certaine discrimination entre les tempéraments, révéler ceux que leur nature poussait à prendre parti, à prendre une décision à propos de tout problème qui se présenterait à eux. Les questions étaient du reste de nature à déclencher les réactions les plus diverses au gré des tendances particulières de chaque esprit, car elles pouvaient être envisagées des points de vue les plus divers : moral, esthétique, métaphysique, hygiénique et biologique, économique, du point de vue de la communauté comme de l'individu; le choix du point de vue ou leur diversité, leur multiplicité devait également être révélateur. Les problèmes posés étaient ceux-ci : *la prohibition* (II. 8, 24); *l'artisanat et l'industrie* (II. 8, 25).

On attendait d'ailleurs de l'élève qu'il prît attitude à l'égard de deux autres questions analogues, qu'on lui posait de façon à le laisser s'épancher plus librement : *le progrès de l'humanité et la protection des animaux*. L'élève était supposé devoir parler de ces sujets à ses condisciples après une préparation de vingt (ou de dix) minutes. Ce délai, il devait l'employer à rassembler les pensées qui lui viendraient et à les ordonner de façon que sa causerie formât un tout

arrondi. Il devait donc se borner à accomplir le travail de pensée, d'invention et d'ordonnance; on pensait, en effet, avec raison, que le développement, l'élaboration de la conférence, sa rédaction n'en enrichiraient en rien la teneur réelle. Telle quelle la tâche qui était posée dépassait singulièrement en portée les précédentes. Pour répondre par exemple à la première de ces questions : « Y a-t-il progrès de l'humanité ? », l'élève devait en effet se placer sur un plan élevé, d'où il pouvait embrasser l'ensemble de l'évolution du genre humain; il fallait que les faits emmagasinés par sa mémoire tout le long de ses classes d'histoire, parlèrent à son esprit, à son âme, ils devaient lui suggérer une abondance de pensées fécondes et susceptibles de développement; puis on devait espérer le voir témoigner un intérêt profond, intime, à un problème si capital et si décisif pour toute son attitude à l'égard de la vie, et arriver ainsi à échafauder une théorie bien équilibrée, où s'exprimerait sa conviction intime.

On voulut ensuite s'assurer que connaissances et expériences étaient devenues possession intime du futur universitaire, s'étaient constituées en un ensemble ordonné, organisé et synoptique, formant une image, une conception cohérente du monde : on lui posait des questions « utopiques », qui le forçaient à s'imaginer qu'un des éléments de sa vision du monde était différent de ce qu'il est en réalité, et de nous faire voir les transformations que subirait de ce fait sa représentation de l'univers et de la vie. On lui demandait par exemple en quoi le monde serait changé, *si l'eau n'avait que le dixième de son poids réel* (III. 12, 33), ou bien quelles seraient les *conséquences de la découverte d'un médicament qui supprimerait, chez ceux qui en useraient, toute sensation de douleur physique pour tout le reste de leur vie* (III. 12, 34).

A tout point de vue, les questions de cette seconde

catégorie doivent être considérées comme les plus importantes. Celles de la première catégorie avaient plus de netteté, plus de précision, mais elles ne s'adressaient souvent qu'aux facultés formelles de l'intelligence et elles avaient l'inconvénient d'être trop objectives, de ne point faire appel à ce qu'il y a de personnel dans l'élève.

Celles de la troisième catégorie présentent des inconvénients opposés : elles doivent ébranler des résonances plus profondes dans les âmes plus particulièrement douées et en révéler ainsi le tréfonds; mais les réponses qu'elles doivent provoquer risquent aussi d'être plus vagues, plus floues, en raison même de leur origine plus intime.

Les questions de cette troisième catégorie supposent une certaine capacité à **pénétrer les choses par le sentiment**, une aptitude à s'adapter à une situation pratique de la vie, une faculté de **jugement personnel** et le **courage de ses convictions**.

Elles sont du domaine artistique, pédagogique et philosophique.

Il va de soi qu'une méthode d'examen qui vise à faire s'épanouir la personnalité tout entière, ne pouvait négliger l'art, l'une des expressions fondamentales de la conscience humaine ? Ici l'élève qui avait des dispositions artistiques devait sans doute avoir plus de facilité à répondre; pourtant les questions étaient posées de telle façon qu'elles fussent accessibles à tout récipiendaire.

Il est un mot qui depuis la guerre est sur toutes les lèvres en Allemagne : sur celles du dernier des gamins de rue sortant du cinéma jusqu'à celles du ministre de la propagande, musagète de l'art national; c'est le mot *Kitsch*, stigmate du mauvais goût, du style « pompier », des croûtes picturales, des navets filmiques, des productions pseudo-artistiques de certain art décoratif...; s'ils ne se payaient pas

de mots, nos bacheliers devaient pouvoir exposer en quelques phrases l'idée qu'ils en avaient (II. 7, 23).

Deux images leur étaient présentées, représentant la première une *chambre dans le style Louis XIV*, l'autre *dans le goût contemporain*, et il leur fallait dire *ce qu'elles révélaient de l'esprit de leurs époques respectives* (II. 7, 22). Ou bien on leur demandait de *caractériser par des épithètes adéquates le timbre des instruments de musique suivants : violon, violoncelle, trompette, cor de chasse, saxophone, flûte* (II, 7, 21).

Dans les questions d'ordre pédagogique, il s'agissait d'adapter ce que l'on savait à l'âme d'un enfant ou d'un adolescent plus jeune; il fallait pour cela « se mettre dans sa peau », sentir comme lui, subir les mêmes réactions. La volonté seule de mener une conversation sérieuse avec un enfant ou un plus jeune que soi n'est-elle pas déjà signe de maturité d'esprit et d'âme, et s'y dérober, un symptôme d'incapacité ?

Que répondriez-vous à un enfant de six ans, demandait-on, sans avoir recours à des faux-fuyants, s'il vous posait la question suivante : Pourquoi Dieu laisse-t-il croître les mauvaises herbes ? (III. 10, 27). Ou bien encore il fallait *faire comprendre à un élève d'une école professionnelle, âgé de seize ans, pourquoi la multiplicité des langues n'avait pas encore fait place à une langue mondiale unique (par exemple l'espéranto)* (III. 10, 29).

Une dernière tâche, ressortissant à cette troisième catégorie, et d'allure philosophique, elle, consistait à *dégager avec netteté et une clarté rigoureuse la suite des idées d'un texte philosophique de Fichte sur la signification du concept « peuple », et à caractériser, par quelques mots de valeur, la relation entre la conception de vie qui s'y exprime et celle du national-socialisme* (II. 9, 26).

Enfin on ne pouvait manquer de donner une importance capitale à l'exposé des prédilections de l'élève pour telle

ou telle occupation, telle ou telle profession, et la justification du choix de la carrière qu'il souhaitait embrasser. C'est une question qui sollicite chaque élève avec la même intensité. Et y a-t-il rien qui concerne davantage l'homme tout entier et qui soit de nature à le caractériser mieux que cette suprême décision de sa vie, que la manière dont il souhaite façonner son avenir, la vie qui s'étale devant lui ? Bien entendu, on ne songeait pas le moins du monde à déterminer si le jeune homme avait des aptitudes particulières pour la profession de son choix ; une fois de plus, il s'agissait simplement de voir si ses considérations sur une question qui devait lui tenir particulièrement à cœur, révélaient sa maturité pour le travail universitaire.

On ne sera pas étonné d'apprendre qu'il y ait eu des écarts énormes entre les réponses obtenues à ces diverses questions ; les cotes qui leur ont été attribuées vont de 20 à 280 ! Aussi bien le Dr. Wohlfahrt a-t-il intitulé son rapport sur cette épreuve : « Esprit et sottise sur les bancs de rhétorique ». On s'amusera des échantillons de bêtise qu'il nous présente : lapalissades, généralités insignifiantes, remarques bornées d'hypermyopes : un sophisme sur les antipodes (I. 3, 12) suggère à l'un des candidats cette considération définitive : « il n'y a pas d'antipodes ; donc il ne peut y en avoir ». Un autre nie leur existence « parce qu'ils périeraient au bout de trois heures au plus par hémorragie foudroyante ». A la question qui demandait de classer 25 objets énumérés dans l'ordre alphabétique, on reçoit la réponse suivante : « tous ces objets sont à désigner comme objets de ménage ». Voici la « définition » qu'un récipiendaire donne du concept « science » : « Science est un concept collectif très extensible ». Et celle de parure : « La parure est un signe d'aisance ». L'adresse est pour un des bacheliers « une qualité que ne possède pas tout

homme ». Un argument contre la prohibition : « la police, qui n'a plus grand'chose à faire maintenant — au contraire du temps de Brüning — pourrait être utilisée de façon très profitable ». Q. : « Pourquoi Dieu laisse-t-il croître les mauvaises herbes ? » R. : « Pour remplir les interstices entre les autres plantes... »

A côté de cela, on trouvera des réponses qui vous étonneront par leur maturité, leur pénétration, leur richesse.

Les unes et les autres confirment puissamment la thèse des « limites naturelles de l'éducabilité des esprits », défendue par le ministre Hartnacke. Théorie d'une portée considérable, car s'il s'avère que chaque esprit n'est susceptible d'être développé que jusqu'à un point fixé par la nature même, il sera absurde et néfaste pour l'individu, comme pour la société, de s'entêter à vouloir lui donner à toute force une formation qui dépasse cette limite, en le faisant doubler, tripler, voire quadrupler telle de ses classes, et dès que la limite sera atteinte, il faudra orienter le jeune homme vers une profession adéquate à ses dons naturels bornés. A quoi l'on peut répondre que certains esprits ne s'épanouissent que plus tard. Mais jusqu'à quel âge faudra-t-il patienter ? L'âge moyen des élèves soumis à l'épreuve de maturité était de 19 1/2 ans; quelques-uns n'avaient pas encore accompli leur dix-huitième année; il y en avait de plus de 23 ans. Or si l'on établit le pourcentage des élèves ayant fourni des réponses considérées comme « meilleures », selon leur âge, voici les chiffres qu'on obtient :

âge normal	47%	
un an plus jeunes	73%	(4 sur 5)
un an plus âgés	37%	
deux ans ou plus au-delà de l'âge normal	21%	(1 sur 5)

L'épreuve a permis d'autres constatations intéressantes au sujet de la répartition des mieux doués, sur les divers types d'écoles, au sujet de leur importance relative selon leur origine citadine ou campagnarde, au sujet de la composition sociale des rhétoriques. On a groupé les récipiendaires selon la profession de leurs parents et calculé la valeur moyenne des travaux de chacun des groupes ainsi obtenus. Voici le classement qui en est résulté : la moyenne des prestations de 42 fils de prêtres est supérieure à 74% de toutes les réponses; celle de onze fils de professeurs d'université est meilleure que 70% des réponses; puis viennent 60 fils de professeurs d'athénée : meilleurs que 65% des récipiendaires; 121 fils de personnes exerçant une profession libérale : meilleurs que 62%; 97 fils de fonctionnaires supérieurs : meilleurs que 60%; 177 fils d'instituteurs : meilleurs que 58%; 172 fils d'employés supérieurs d'entreprises privées ayant pour la plupart fait des études universitaires : meilleurs que 59%. Alors seulement viennent les élèves dont les pères n'occupent pas une situation exigeant une formation universitaire; parmi eux, 211 fils d'artisans : dont la prestation moyenne dépasse en valeur celles de 45% des récipiendaires; 231 fils d'ouvriers : meilleurs que 42%; et 220 fils d'employés subalternes des administrations publiques : meilleurs que 38% de tous les examinés. Un classement analogue a été fait selon la carrière choisie par les récipiendaires; en tête s'y trouvent 30 candidats à des professions purement scientifiques (sciences naturelles) : prestation moyenne supérieure à celles de 84% des candidats; puis viennent 14 élèves se destinant à des études purement philosophiques : meilleurs que 82%; 51 ayant choisi la carrière de professeur d'athénée (philologie) : meilleurs que 81%; 28 rêvant d'enseigner dans les mêmes établissements les sciences naturelles et 41 aspirant à devenir rédacteurs de journaux : meilleurs que 77%; 30 futurs méde-

cins spécialistes : meilleurs que 69% ; 76 futurs fonctionnaires d'administration à formation juridique : meilleurs que 69% ; 119 théologiens : meilleurs que 66% ; et ainsi de suite ; puis 28 dentistes et 37 commerçants diplômés : meilleurs que 39%, etc. ; 417 fonctionnaires moyens : meilleurs que 35% ; 85 soldats, employés de police ou de l'armée, et 44 employés de bureaux commerciaux, dont la valeur moyenne ne dépasse que celle de 32% de tous les jeunes gens soumis à l'épreuve.

L'organisation de ces épreuves et leur correction n'étaient pas chose facile ; elles furent minutieusement réglées. L'appréciation fut confiée à dix jeunes professeurs appartenant aux diverses facultés et à un psychologue ; au préalable tout ce groupe avait été préparé à sa tâche pendant quinze jours. Chacune des réponses fut appréciée par plusieurs examinateurs ; chacun d'eux était toujours spécialisé dans le domaine auquel ressortissait la question, etc., etc.

On peut se demander si ce déploiement de lois, d'ordonnances et d'épreuves a vraiment atteint le but primordial qu'il visait : la déflation universitaire, et si l'abaissement du nombre d'étudiants qu'on prétendait déterminer par coercition législative ne serait pas résulté de l'évolution naturelle des choses. Laissons encore parler les chiffres. (Voir tableau page suivante).

Mais on peut au moins espérer que ces mesures auront amélioré la sélection des plus aptes.

D'autre part, l'exigence de la « maturité corporelle » et l'obligation pour les futurs étudiants de passer six mois dans un Camp de Travail, si elles paraissent défendables en théorie, risquent pourtant d'écarter un certain nombre de jeunes gens exceptionnellement doués pour les carrières intellectuelles et scientifiques, dans le cas où l'on serait décidé à les imposer avec la dernière rigueur.

	Bacheliers		Certificats d'aptit. univ.		Nombre de bach. ayant commencé des ét. univ.		En pour-cents		Nouveaux inscrits	Nombre total d'étudiants	
	masc.	fém.	masc.	fém.	masc.	fém.	masc.	fém.		masc.	fém.
1930	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Hiver 1930-31 : 122.742	
1931	—	—	—	—	—	—	55,3 ⁰ / ₀ 57,3 ⁰ / ₀	49,1 ⁰ / ₀	—	Hiver 1931-32 : 122.187	
1932	—	—	—	—	—	—	44,5 ⁰ / ₀ (-10,8 ⁰ / ₀)	—	—	Hiver 1932-33 : 116.154 (-4,94 ⁰ / ₀)	
1933	Pâques : 43.162 31.343 11.819		—	—	16.227 13.553 2.674	—	37,6 ⁰ / ₀ (-6,9 ⁰ / ₀) 43,24 ⁰ / ₀	32,6 ⁰ / ₀ 22,62 ⁰ / ₀	1932-33 : 24.514	—	Eté 1933 : 115.722 97.687 18.035 Hiver 1933-34 : 102.007 (-12,18 ⁰ / ₀) par rap- pot à Hiv. 32-33
1934	Pâques : 39.579 (-0,83 ⁰ / ₀) 28.912 10.667		15.979	—	—	—	—	—	1933-34 : 20.829 (-15 ⁰ / ₀)	—	Eté 1934 : 95.667 82.420 13.247 (-17,3 ⁰ / ₀) par rap. à Eté 33 (-15,6 ⁰ / ₀) (-26,5 ⁰ / ₀)

Si le même pourcentage de bacheliers qu'en 1933 n'entreprenaient des études universitaires, ils seraient 14.882 !

La limitation du nombre des étudiants aux besoins futurs des carrières n'est en somme que l'application généralisée d'une idée qui préside depuis toujours ou depuis longtemps au recrutement des officiers, dans certains pays des instituteurs aussi, etc. Elle entraîne une conséquence sociale considérable, qu'il nous faut indiquer pour finir, encore qu'elle déborde le problème que nous nous sommes proposé de considérer dans cet exposé.

Tous ces aspirants à l'université auxquels celle-ci ferme ainsi brutalement ses portes n'iront-ils pas grossir l'armée du chômage? Celle-ci demeure menaçante en dépit des succès, apparents ou réels, obtenus par le gouvernement national-socialiste dans ses efforts pour la réduire et la prendre en mains.

Croire que les promoteurs du *numerus clausus* n'auraient pas aperçu cette conséquence inéluctable de leurs mesures, serait les prendre pour une troupe d'autruches. En fait, l'arrêté ministériel du 28 décembre 1933 la prévoyait dans un second paragraphe et donnait des directives générales pour la prévenir dans la mesure du possible :

La limitation du nombre des bacheliers admissibles aux études supérieures doit aller de pair avec des efforts persévérants et efficaces en vue de conduire les bacheliers qui n'auraient pas obtenu le certificat de maturité universitaire vers les professions pratiques. Dans ce but, le président de la Bourse du Travail de l'Empire (Office du Reich de placement et d'assurance contre le Chômage) a envisagé des mesures spéciales.

Le plan d'organisation élaboré par l'Office cité et approuvé par le Ministre de l'Intérieur, disait à peu près ceci :

En vue de faire connaître les conditions professionnelles et économiques actuelles, des conférences seront organisées dans les établissements d'enseignement moyen du degré supérieur pour les élèves sur le point de quitter l'école. A ces séances on invitera tout particulièrement aussi les parents des élèves. Comme conférenciers

on choisira des représentants en vue connus des diverses professions et métiers et du monde économique.

2. A ces éclaircissements de nature générale, s'ajouteront des consultations individuelles approfondies, allant dans le détail et consciencieuses, en vue de l'orientation professionnelle. Elles devront aboutir à placer l'élève en apprentissage selon ses aptitudes et ses désirs.

3. Les élèves qui n'auront pu être placés de la sorte à Pâques 1934 seront réunis en des séances présentant l'allure de cours ; ils recevront une instruction appropriée à leur formation professionnelle future et aussi pratique que possible, jusqu'au moment où ils pourront être casés.

4. En raison du grand nombre d'élèves à placer à Pâques 1934, il est nécessaire de s'entendre avec les organisations de tous métiers sur la possibilité de créer de nouvelles méthodes de formation professionnelle qui tiendraient compte de la préparation et de l'âge des élèves.

5. Les élèves qui auront été déclarés admissibles aux études supérieures recevront des consultations toutes particulières en vue de leur orientation professionnelle.

6. Les élèves qui accompliront leur demi-année de Service de Travail devront être conseillés dès le début sur le choix de leur profession future. Il s'est en effet avéré qu'il était tout à fait inefficace de ne le faire que dans les dernières semaines du séjour dans un camp de sport défensif. L'expérience des dernières années a montré que ces consultations, surtout le placement des élèves en apprentissage et les efforts faits pour leur procurer une situation avaient d'autant plus de succès que toutes les mesures nécessaires étaient réalisées de façon systématique et conforme à la tâche de l'Office d'Empire.

Nous ne nous étendrons pas sur les détails de l'organisation des Consultations professionnelles et du Placement

en apprentissage. Terminons en indiquant l'esprit dans lequel on veut expressément que s'opère cette incorporation des bacheliers dans la vie économique.

Il ne faut pas que l'on considère le placement des élèves ayant achevé leurs humanités comme une charité momentanée. Le but doit être bien plutôt d'incorporer ces jeunes gens dans la vie économique de telle sorte que la totalité de leurs capacités propres trouvent une utilisation aussi durable et aussi profitable que possible à la communauté.

A. L. CORIN.

Bibliographie

- W. HARTNACKE-E. WOHLFAHRT, Geist und Torheit auf Primanerbänken, Radebeul-Dresden, 1934.
- A. FLEXNER, Universities, English, Américan, German, Oxford University Press, 1930.
- H. SIKORSKI, dans *Studentenwerk*.
- HARTNACKE, *Naturgrenzen geistiger Bildung*, Quelle und Meyer, Leipzig, 1930.
- Frankfurter Zeitung*, 29 décembre 1933 : *Hochschulreise neben Abitur*; 30 décembre 1933 : *Die Auslese der 15.000*; 30 décembre 1934 (supplément : Université et Jeunesse) : *Die Auslese des « akademischen Menschen »*; 6 janvier 1935 : Dr. Walter BOJE, *Familiengröße und Hochschulüberfüllung — Wieder starker Rückgang des Hochschulbesuchs*.
- Deutsche Hochschulstatistik*. Bd. 12. Winterhalbjahr 1933-34, Struppe & Winkler, Berlin, 1934.
- Reichsgesetzblatt* 1933.
- Reichsministerialblatt* 1934.
-

L'Institut d'Histoire des Sciences et des Techniques de l'Université de Paris

Les Emissions radiophoniques de France nous ont permis de vivre, il y a quelques mois, un moment historique très émouvant : Henri Bergson, malgré une santé compromise, adressait à l'opinion mondiale un suprême message. En présence de l'instabilité des notions contemporaines, l'intervention du grand philosophe était chargée d'une signification particulièrement riche et les paroles qu'il nous offrait après une vie dévouée à la méditation et à l'Enseignement devaient inviter l'élite intellectuelle à un examen de conscience sévère et minutieux. A la fois impérieuse et insinuante, tantôt troublée par l'effort et tantôt rassérénée par l'inspiration, la voix frémissante du Penseur nous a charmés et instruits : elle a évoqué pour nous les contrastes féconds des traditions spirituelles de la France — Descartes et Pascal, Voltaire et J. J. Rousseau — ; elle a précisé à nouveau la mission du sage : le salut des valeurs morales et intellectuelles ; enfin, elle nous a déclaré sa confiance en l'avenir de la philosophie française qui a su, malgré l'attrait de certaines aventures de la pensée, garder dans son intégrité, le contact avec les méthodes expérimentales et critiques des sciences.

En écoutant ce témoignage si pénétrant et si concis, je sentais s'imposer à moi les exemples de Platon et de Pascal et je croyais entendre leurs préceptes éternels : « Nul n'entrera ici, s'il n'est géomètre »... « Unir l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie »...; je repensais aussi les paroles prophétiques de l'illustre Claude Bernard : « On a raison de dire que les lettres sont les sœurs aînées des sciences et la vérité ne sera que le résultat d'une pénétration réciproque et d'un accord définitif de toutes les sciences, soit qu'elles aient leur point de départ en nous, dans l'étude des problèmes de l'esprit humain, soit qu'elles aient pour objet l'interprétation des phénomènes de la nature qui nous entourent. »

L'Université de Paris a compris la valeur exceptionnelle de cette culture véritablement humaniste, à la fois philosophique, scientifique et historique en créant l'Institut d'Histoire des Sciences et des Techniques. Cet article a pour but essentiel de présenter au grand public belge l'initiative française, dans son organisation générale, de ressusciter, dans la mesure du possible, l'atmosphère d'accueil intellectuel qui règne à l'occasion des réunions et séminaires que l'Institut organise et de suggérer le rayonnement que suscite nécessairement pareille œuvre.

Fondé par décret en date du 28 janvier 1932, l'Institut d'Histoire des Sciences et des Techniques — d'abord, organisme absolument indépendant — a été rattaché dès le 27 janvier 1933, grâce à une modification heureuse des statuts, aux cinq Facultés de l'Université de Paris. Ces dispositions nouvelles ont permis d'organiser plus aisément la coordination et le développement harmonieux des études supérieures d'Histoire des Sciences et des Techniques.

MM. les Doyens des Cinq Facultés et M. le Directeur du Conservatoire National des Arts et Métiers sont membres de droit du Comité Directeur qui groupe, sous la présidence d'honneur de M. Emile Picard, de l'Académie française,

secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, 52 représentants qualifiés de l'érudition française et du haut enseignement universitaire.

M. le Recteur Charléty a bien voulu accepter la présidence de l'Institut, dont la vice-présidence est confiée à M. Abel Rey, directeur de l'Institut, assisté de MM. les professeurs Pirou (droit), Laignel-Lavastine (médecine), Caullery (sciences), Guérin (doyen de la Faculté de Pharmacie). Le bureau comprend encore MM. les professeurs Edouard Le Roy et Louis de Broglie, secrétaires; MM. les professeurs Langevin et Moret.

L'affiche générale de l'Institut exprime l'échelle encyclopédique des Sciences en sept sections : Histoire générale et Philosophie des Sciences, Histoire des Sciences mathématiques, de l'Astronomie, de la Mécanique et de la Géodésie, Histoire des Sciences physico-chimiques, Histoire des Sciences biologiques et naturelles, Histoire de la Médecine et de la Pharmacie, Histoire des Sciences humaines et Histoire des Techniques. Dans les cours des Facultés et des Etablissements d'Enseignement à Paris : Ecole des Hautes Etudes, Collège de France, Conservatoire National des Arts et Métiers, nous avons relevé, pendant cette année académique 1933-1934, les noms et enseignements de MM. Abel Rey, Rivaud, Lucien Febvre, Kang Woo, Louis Massignon, Paul Kraus, Edouard Le Roy, Louis de Broglie, Raoul Combes, Laignel-Lavastine, D^r Ch. Nicolle, Marcel Mauss, H. Hauser, F. Simiand, Spinasse, etc.

Parallèlement à ces cours, a été organisé, sur la même échelle encyclopédique, un ensemble de conférences fort suggestif, par le choix judicieusement varié des tendances :

MM. P. Ducassé : La géométrie d'Auguste Comte et l'idée de philosophie scientifique; F. Marotte : La création de la géométrie dans l'antiquité, envisagée dans ses relations avec l'enseignement; P. Brunet : Le système tourbillonnaire

chez Descartes, Malebranche et leurs disciples; Général Perrier : Introduction à l'histoire de la Géodésie; Henri Volkringer : L'évolution des théories sur la Nature de la lumière; Brauman : Histoire des théories de l'affinité et leurs bases expérimentales; Mme Hélène Metzger : La classification et l'hypothèse dans les doctrines chimiques du XVII^e siècle; MM. Jean-Louis Destouches : L'évolution des mécaniques ondulatoires; Jean Mariani : L'idéal d'objectivation et l'histoire contemporaine de la physique théorique; Daujat : Les origines de la calorimétrie animale et de la bioénergétique; Jean Piveteau : Les données historiques et la portée philosophique de la discussion entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire; Gurwitsch : Le développement historique de la gestalt-psychologie; Georges Lutfalla : Introduction à l'histoire de l'économie mathématique; Ch. de la Roncière : 1^o La cartographie médiévale; 2^o Le Sahara et l'Abyssinie au Moyen Age; Henri Deherain : Histoire de l'Orientalisme français depuis le XVIII^e siècle; Les établissements d'enseignement et de recherches savantes; M. Y. M. Goblet : L'école cartographique et géographique anglaise de la fin du XV^e siècle et du commencement du XVI^e; Jean Marie : Evolution de la sécurité maritime; P. J. Charliat : L'histoire de la marine marchande française du XVII^e au XX^e siècle.

Il ne faudrait pas s'imaginer que les élèves de l'Institut sont exclusivement invités à suivre les cours et conférences professés *ex cathedra* et à en présenter la substance à l'examen. S'inspirant des méthodes actives de l'Ecole des Hautes Etudes et de l'Ecole Normale Supérieure, l'Institut exige des candidats l'assiduité aux réunions du Séminaire d'Histoire et de Philosophie des Sciences, organisées et habilement dirigées par M. le Professeur Abel Rey, avec le concours de M. P. Ducassé, Secrétaire-Général des Travaux Scientifiques et de M. P. Brunet, Assistant. Ces conférences

fermées sont fréquentées par une trentaine d'étudiants : candidats au certificat d'Histoire et de Philosophie des Sciences ou étudiants de Philosophie en général; candidats au diplôme d'études supérieures de la Faculté des Lettres; candidats au diplôme de l'Institut; jeunes gens, déjà pourvus d'une forte culture scientifique (anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, Assistants de Laboratoire, Elèves et anciens élèves d'Ecoles et Instituts Scientifiques) et qui s'intéressent à la Philosophie des Sciences, à leur histoire, aux problèmes que soulèvent leurs derniers progrès.

C'est à l'occasion de ces entretiens que s'élaborent les recherches originales, que se heurtent les thèses des philosophes et des savants, que s'alimentent les discussions d'idées et de travaux, que s'initient les futurs historiens et philosophes des sciences. A titre d'exemples, voici les sujets traités en Janvier 1934 par les collaborateurs du Séminaire :

M. Bénézé : Le Calcul Infinitésimal;

MM. Kraus et El Khodeiry : L'Islam et la Science grecque;

M. G. Milhaud : La Géométrie de Descartes.

Les préoccupations et la vigilance des Directeurs de l'Institut se sont également attachées à l'organisation immédiate d'un Centre de Documentation, accessible aux étudiants et à la publication annuelle d'une Revue, le Recueil des travaux de l'Institut d'Histoire des Sciences, qui comprendrait la substance des Conférences données à l'Institut, des recherches originales, une Revue des Actualités scientifiques de l'Année et une Bibliographie annuelle d'Histoire des Sciences et des Techniques.

Grâce à des subventions généreuses accordées par la Société des Amis de l'Université de Paris au Centre d'Études qui a précédé l'Institut, à des dons assez nombreux et enfin à une importante cession de la Bibliothèque du Service Hydrographique, M. le professeur Abel Rey a pu réunir

un premier fonds d'ouvrages scientifiques du plus haut intérêt, qui constituera l'amorce d'une collection destinée à rendre les plus précieux services.

Travaux du Séminaire, Conférences et Cours généraux coordonnés par l'Institut réalisent l'initiation des candidats à la présentation des examens et à l'accomplissement des dissertations ou thèses originales. Une bibliographie des ouvrages les plus utiles a été établie et imprimée en 500 exemplaires, à l'usage des étudiants et de ceux qui s'intéressent à ces études, afin de compléter l'information partielle, à laquelle doivent nécessairement se borner les enseignements oraux de l'Institut. Celui-ci prépare directement :

1^o Au diplôme d'Histoire des Sciences et des Techniques. Rédaction et Soutenance d'un mémoire d'Histoire des Sciences : Interrogation sur l'Histoire générale des Sciences.

2^o Au certificat d'Histoire et Philosophie des Sciences de la Faculté des Lettres de Paris.

A l'écrit, les examens de ce certificat comportent deux options :

a) Histoire générale et Philosophie des Sciences : les origines, la Science hellénique, la science hindoue et arabe, la transmission de la Science antique à l'Europe Occidentale, la Science médiévale, le XVI^e siècle, le XVII^e siècle, le XVIII^e siècle, le XIX^e siècle.

b) Histoire des grandes théories scientifiques contemporaines et de leurs interprétations philosophiques.

Ainsi, après l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie, Paris possède son Institut d'Histoire des Sciences et des Techniques. Il n'est permis à aucun intellectuel de rester indifférent à l'égard de cette initiative qui fonde la synthèse spirituelle du haut enseignement universitaire; établit la collaboration de trois grandes méthodes intellectuelles : la méthode philosophique, la méthode scientifique, la méthode historique; suscite le frottement et la communion

des esprits dans un idéal désintéressé qui dépasse la connaissance d'une science particulière ou l'érudition encyclopédique; élargit la culture humaine, en réunissant « littéraires » et « scientifiques » trop longtemps séparés et trop longtemps rivaux dédaigneux, en les invitant à se connaître, à se comprendre, à s'aider, pour la conquête du vrai et la prise de conscience de la vie de l'esprit. Il faut avoir collaboré à ces séminaires intimes pour deviner et sentir l'efficacité de ces échanges de réactions, des éclairages divers, souvent opposés d'une même question, de cette interpénétration lente mais toujours féconde des intelligences dirigées et organisées par des disciplines hétérogènes...; il faut avoir eu l'occasion d'approfondir quelques thèmes de la philosophie occidentale pour se rendre compte qu'il est impossible de négliger la connaissance des grandes découvertes de l'esprit scientifique, telles : le calcul infinitésimal, la géométrie analytique, l'atomisme, l'évolution des espèces, l'axiomatique, etc... Même dans le passé le plus lointain, à l'origine de la pensée grecque, se précise, en pleine clarté, la solidarité intime de la science et de la philosophie ⁽¹⁾. On ne peut pas non plus ignorer l'influence réciproque des sciences : « Il est parfaitement évident que l'économie politique a pris naissance dans la mentalité mathématique qui se révèle chez Adam Smith et chez Ricardo bien avant que Cournot, Pearson, Edgeworth, Walras et Pareto n'eussent entrepris une véritable « mathématisation » de cette discipline. Et l'influence de l'économie sur la manière de comprendre l'histoire de l'humanité se manifeste clairement dans la doctrine matérialiste de Karl Marx. A leur tour, l'économie et l'histoire ont agi sur certaines vues d'ensemble des sciences biologiques. La théorie de l'évolution de Darwin eut pour point de départ la loi de Malthus qui

(1) Abel REY, *La Jeunesse de la Science grecque, L'Évolution de l'Humanité*, Paris, 1933.

préconisait une sélection naturelle dans la lutte pour la vie. D'ailleurs, toute la conception évolutionniste du monde vivant s'appuie sur une vision historique des choses. Là où les astronomes cherchaient jadis l'ordre immuable de lois géométriques, la période régulière et la stabilité du système, on découvre maintenant une évolution grandiose de la matière, la vie et la mort des mondes qui nous envoient de loin leur message. Les yeux qui se lèvent vers le ciel étoilé sont encore les mêmes yeux humains qui y contemplaient l'image éternelle des idées platoniciennes, mais, sous l'influence de motifs nouveaux, pénétrés dans notre vie spirituelle et dans la Science contemporaine, le rêve est devenu tout autre : le poète peut s'y repaître d'une vision bien plus extraordinaire que celle d'autrefois, car la lumière des étoiles, blanches, jaunes ou rouges, géantes ou naines, lui racontera les événements et les catastrophes d'une histoire de l'Univers qui s'étend sur des millions de siècles. Enfin, l'influence du point de vue historique se fait sentir même dans le domaine des mathématiques pures, où elle suscite les spéculations de Robin et de Picard sur la mécanique héréditaire, nouveau concept mnémonique appliqué aux phénomènes d'hystérésis que les équations intégrales de Volterra nous ont permis d'étudier. » (1)

Point n'est besoin d'insister sur ces arguments pour faire pressentir que ce nouvel organisme universitaire, d'une portée culturelle vraiment extraordinaire, correspondait à une nécessité intellectuelle tout à fait urgente, en notre époque d'exclusivisme et de spécialisation.

« Malgré les graves difficultés matérielles de la période que nous traversons, ainsi s'exprime le Secrétaire-Général M. P. Ducassé, la première année d'exercice a prouvé que

(1) F. ENRIQUÈS, *Signification de l'Histoire de la Pensée scientifique*, Paris, Herman, 1934.

l'Institut d'Histoire des Sciences et des Techniques portait en lui une telle vitalité que son avenir semble désormais aussi sûr que la profonde espérance qu'il puise dans un lointain passé. »

Le rayonnement de cette œuvre peut susciter, si elle est parfaitement comprise, une nouvelle spiritualité universitaire et provoquer les entreprises synthétiques dont nos recherches scientifiques ont besoin. Quelle peut être dans l'avenir, l'influence d'une culture générale plus imprégnée d'esprit scientifique; que peut créer cette collaboration intime de la science, de l'histoire et de la philosophie? Il est bien difficile de le préciser certes; et cependant, selon toute probabilité, si l'on tient compte de certaines expériences du passé, nous devons accorder toute notre confiance à cette interpénétration des intelligences, puisqu'elles sauront unir plus fermement et plus intensément les méthodes défiantes de l'esprit critique à la hardiesse des intuitions et des hypothèses. Pour ne signaler qu'un résultat contrôlable de ce climat nouveau, il suffira de consulter la *Revue de Synthèse historique* et d'y parcourir les projets d'articles relatifs au Dictionnaire historique des Sciences dans leur rapport avec la Philosophie. Cette entreprise est l'œuvre du Centre International de Synthèse, dirigé par MM. Henri Berr, Paul Langevin, Abel Rey et Lucien Febvre : elle complétera fort heureusement le Vocabulaire technique et critique de la Philosophie, que tous les spécialistes possèdent et consultent quotidiennement, comme un ouvrage de références absolument indispensable.

En souhaitant le succès de cette nouvelle collaboration de la Science, de l'Histoire et de la Philosophie, j'espère que cet ouvrage inaugurera une série de grands travaux, mûris et achevés dans l'atmosphère de l'Institut d'Histoire des Sciences et des Techniques. *Audentes fortuna juvat!*...

Paris, 1934.

L. PHILIPPART.

Chronique

Nominations

Corps professoral

M. M. Florkin est nommé chargé de cours près la Faculté de Médecine par arrêté royal du 21 août 1934.

M. E. Forêt est nommé chargé de cours près la Faculté de Médecine par arrêté royal du 19 octobre 1934.

M. A. Delgleize est nommé chargé de cours à l'École supérieure des sciences commerciales et économiques annexée à la Faculté de Droit par arrêté royal du 12 novembre 1934.

M. R. Spronck est nommé chargé de cours près la Faculté technique par arrêté royal du 16 novembre 1934.

Assistants

M. O. Gosselin est nommé pour un terme de deux ans assistant volontaire de la clinique obstétricale et gynécologique par arrêté royal du 21 août 1934.

M. R. Désirotte est nommé pour un terme de deux ans assistant de la clinique obstétricale et gynécologique par arrêté royal du 11 septembre 1934.

M. E. Evrard est nommé pour un terme de deux ans assistant de la clinique psychiatrique par arrêté royal du 29 octobre 1934.

M. F. Mathieu est nommé pour un terme de deux ans assistant du cours de physiologie par arrêté royal du 29 octobre 1934.

M. H. Etienne est nommé pour un terme de deux ans assistant du cours de chimie analytique par arrêté royal du 29 octobre 1934.

M. J. Henrotte, Répétiteur, est, sur sa demande, déclaré émérite, à partir du 29 octobre 1934.

Distinctions scientifiques

M. R. Vivier a obtenu le prix littéraire Albert I^{er}, réservé aux écrivains belges d'expression française.

M. A. Delgleize a obtenu le prix François Deruyts.

M. L. Dautrebande a obtenu le prix Mathieu Bourceret décerné par l'Académie de Médecine de Paris et a reçu le diplôme de docteur « Honoris Causa » de l'Université de Bordeaux.

M. Xavier Janne a reçu le diplôme de docteur « Honoris Causa » de l'Université de Montpellier.

Distinctions honorifiques

Commandeur de l'Ordre de Léopold : **M. A. Delmer**.

Officier de l'Ordre de Léopold : **M. E. Witmeur**.

Chevalier de l'Ordre de Léopold : **MM. A. Gratia, M. Paquot, A. Pirlot**.

Commandeur de l'Ordre de la Couronne : **MM. M. Laurent, L. Van Puyvelde**.

Officier de l'Ordre de la Couronne : **MM. M. Brouha, F. Casters**.

Officier de l'Ordre de Léopold II : **M. J. Henrotte**.

Croix civique de 1^{re} classe : **M. M. Dehalu**.

Médaille civique de 1^{re} classe : **M. C. de Fraipont**.

Dissertations doctorales 1934

Faculté des Sciences

Zoologie

Mlle M. Lejeune : Contribution à l'étude biologique des Hexacorolliaires fossiles. Le genre *Montlivaltia*.

M. J. Barlet : Sur la nature et la signification morphologiques des Sclerites à la base des pattes chez *Machilis polyda*.

Botanique

M. F. Demaret : Echanges respiratoires en fonction de l'hydratation des tubercules mâles et femelles de *Bryonia Dioica* au cours de leur cycle végétatif.

Mlle M. Henrotin : Contribution à l'étude du mode de ramification des tiges chez les végétaux Dicotylédones : anatomie de la tige et des bourgeons sériés dans le genre *Juglans*.

Chimie

M. G. Thomas : L'électrolyse des acides organiques en solution méthylique.

M. C. Verbert : Contribution à l'étude des dérivés cyclopropaniques.

M. B. Canalis : L'action de l'ozone sur les sulfures organiques.

Mathématiques

M. P. Cuypers : Sur une transformation birationnelle involutive de l'espace.

Géographie

M. J. Tilmont : Huy. — Etude de géographie urbaine.

M. F. Dussart : La Campine. — Etude de géographie régionale.

M. J. Fichet : La géographie urbaine de la Ville de Charleroi.

Mlle H. Loir : Le tissage du raphia au Congo Belge.

Faculté de Philosophie et Lettres

Philosophie

M. de Bidlot Charles : Comment le juge doit-il envisager l'opération chirurgicale en matière de réparation d'accident ?

M. Clémens René : Personnalité morale. Contribution à l'ontologie juridique.

M. Streel Joseph : L'esthétique chez M. Bergson.

M. Jean Wilmart : La coutume, source formelle du Droit.

Histoire

M. Dugardin Gaston : L'origine de la cure médicale de Spa et le commerce de l'eau de Spa.

M. Laperche Georges : L'Hôpital Notre-Dame à Namur, des origines au XVI^e siècle.

M. Piavaux Léon : Jean de Thoisy — Conseiller des Ducs de Bourgogne — Evêque de Tournai.

Mlle Schroeder Louise : Les famines et les crises de vie chère au Pays de Liège du X^e au milieu du XVI^e siècle.

M. Petit Marcel : La première levée de conscrits dans le département de Sambre et Meuse.

M. Renson René : Un type de révolutionnaire liégeois : Nicolas Bassenge.

Mlle Wéry Marcelle : Histoire du Hoyoux.

Mlle Collette Odette : Le grand Bailliage des rivages.

Philologie classique

M. Gilbert Roger : Euphorion de Chalcis et les légendes Troyennes.

M. Renard Jean : Incipit, débuts et proèmes chez les poètes latins.

Mlle Nils Mariette : De l'amitié dans Sénèque le philosophe.

M. Piret Roger : Essai sur la personnalité de Pline l'Ancien.

Mlle Piersotte Paule : L'Hyménée, ou le chant de noces des Grecs.

Philologie romane

M. Coune Léon : Le Théâtre de Paul Claudel.

Mlle Willem Jeanne : Etudes sur la Chançon de Willame.

Mlle Hersenne Denise : Les idées de Balzac sur l'art.

Mlle Thiry Marie-Louise : L'œuvre d'Alain.

- M. Rostenne Paul** : L'Humanisme de Jean Giraudoux.
M. Comoth René : Edition du Roman du Comte de Poitiers.
M. Lergon Albert : Essai sur le théâtre et l'art dramatique de Henri Ghéon.
Mlle Xhenseval Marie : François Mauriac. Le roman.
Mlle Rennotte Suzanne : La banalité d'expression dans les romans courtois du Moyen âge.
M. Horion Michel : Toponymie de Bassenge s.-Geer.
Mlle Médot Marie : Renart le Novel.

Philologie germanique

- M. Coucharière Ernest** : Het sterke werkwoord in Tondalus' Visioen.
M. Stiévenart Louis : Buchaller verbotenen Künste des Aberglaubens und der Zauberei, par J. Hartlieb.
Mlle Roufosse Yvonne : Unerklärtes und Unklares in Goethes Faust.
Mlle Denée Marguerite : Zur Kritik der Georgeschen Umdichtungen.
Mlle Hons Denise : A Selection of Hardy's Poems.
Mlle Quaremmes Yvonne : Engelsche Invloeden op Gezelle's werken.
M. Savonet Jean : Phonetiek van het Dialect van Wezeren, Wals-Betz en Wals-Houthem.
Mlle Taitch Tatiana : The language of Caxton's Dialogues.

Institut supérieur de Pédagogie

- M. Descy Edmond** : Recherches expérimentales sur la notion de ressemblance chez les enfants.
M. Macours Félix : L'enseignement primaire dans le département de l'Ourthe pendant la Révolution (1795-1802).

**Institut supérieur d'histoire et de littératures
orientales**

- M. Lewinski Lipert** : Les Hittites dans la tradition juive.

M. Stracmans Maurice : Une nouvelle interprétation de l'inscription biographique d'Ouni.

**Institut supérieur d'histoire de l'art
et d'archéologie**

M. Nicaise Henri : Les origines italiennes des faïences anversoises au XVI^e siècle et le développement de l'industrie faïencière à Bruxelles et dans les Pays-Bas autrichiens au XVIII^e siècle sous l'influence française.

Mlle Calberg Marguerite : L'art textile de l'Égypte romaine et byzantine.

On nous prie d'annoncer

M. Jacques Lepersonne, ingénieur civil des mines 1932, et ingénieur géologue 1934, a été proclamé lauréat du concours universitaire 1932-1934, groupe des sciences minérales, pour son mémoire répondant à la 2^e question.
